

## Information de la gendarmerie

Suite à une recrudescence des cambriolages sur le secteur, la gendarmerie appelle à la vigilance. Il est conseillé aux commerçants de vider les caisses tous les soirs et aux particuliers de mettre en sécurité les objets de valeur.

## Inscription sur les listes électorales

- vous venez d'avoir 18 ans
- vous allez avoir 18 ans avant le 28 février 2012
- vous avez changé d'adresse dans la commune
- vous avez changé d'état matrimonial
- vous être arrivé(e) dans la commune depuis peu

Si vous voulez voter aux prochaines élections, vous avez **jusqu'au 31 décembre 2011** pour vous inscrire sur la liste électorale et signaler les différents changements.

Pour vous inscrire vous avez deux possibilités :

- soit par internet via le site « [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) »
- soit en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.



# BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS REGION NORD-OUEST  
CSN Rennes - Départements 44 / 35 / 53 - 02 23 44 50 01  
CSN Brest - Départements 22 / 29 / 56 - 02 98 37 75 58  
CSN Caen - Départements 14 / 50 / 61 - 02 31 38 47 50  
CSN Angers - Départements 37 / 72 / 48 / 85 - 02 44 01 20 50/50  
CSN Rouen - Départements 27 / 28 / 76 - 02 32 08 20 85/40  
CSN Orléans - Départements 18 / 36 / 41 / 45 - 02 38 65 21 32



Bulletin Municipal  
de Tiffauges

# Le Tiffaugaisien

## Septembre 2011

### Éditorial

#### La rentrée scolaire 2011 : des nouveautés et des projets

Les directeurs/directrices, les enseignants et les personnels des trois établissements scolaires de notre commune ont accueilli leurs élèves depuis maintenant trois semaines, enregistrant tous une progression de leurs effectifs. Les enfants ont découvert qui leur nouvelle école, qui leur nouvelle classe, qui leurs nouveaux professeurs...

Du côté de l'école **Jacques-Yves Cousteau**, c'est la livraison de la deuxième tranche des locaux. Les enfants ont maintenant une école flambant neuve en remplacement de l'ancienne école qui datait de 1883 ! Une troisième classe a été ouverte pour accueillir les 67 élèves de la rentrée. Professeurs et élèves ont aussi à leur disposition une salle de motricité, une bibliothèque-centre de documentation et une salle de repos pour les plus petits. Nous avons aussi créé un poste d'auxiliaire au service de l'école maternelle. Il nous reste maintenant à peaufiner les extérieurs.

A l'école **Notre-Dame**, les parents se sont encore activés, comme ils le font tous les étés depuis des années, pour améliorer l'accueil de leurs enfants. Cette année, ils ont relooké le mur de clôture de la rue des Doves et ils ont fermé le préau par une grande baie vitrée. Ce sont maintenant 161 enfants qui sont accueillis dans les six classes de l'école.

Le collège **Saint-Nicolas** poursuit son développement : ce sont 406 jeunes qui sont pris en charge par 29 professeurs, 2 auxiliaires de vie scolaire et 11 personnes travaillant au secrétariat, à l'encadrement des collégiens, à l'entretien des locaux et à la restauration. Le **restaurant scolaire** est un peu étroit pour accueillir tous les rationnaires. Un agrandissement est donc programmé, auquel la commune va participer, puisque le restaurant reçoit des enfants des deux écoles primaires.

A la demande de l'OGEC de l'école Notre-Dame, nous avons accepté de prendre en charge le temps de **l'interclasse du midi**, de 12h à 13h15, ce temps n'étant pas à proprement parler un temps de classe et représentant un coût que l'OGEC ne pouvait plus assumer. (Le même temps d'interclasse de l'école Jacques-Yves Cousteau était déjà pris en charge par la commune) Nous avons donc engagé deux personnes pour ce service. Nous remercions sincèrement les « mamies bénévoles » de l'école Notre-Dame qui viennent gracieusement offrir leur aide au service des petits.

Nous souhaitons à tous une très très bonne année scolaire.

**CONSEIL MUNICIPAL N°121  
du 19 septembre 2011**

Etaient présents:

MM GIRAUD, Maire, MM CHATRY, BROSSET, LANDREAU, adjoints.

Mmes BARREAU, BAUDRY, BRIN, GARREAU, MADIOT

MM. CHIRON, HOUSSAYE, OGER, POILANE

Absente excusée : Mme GAUTRON

Procuration : Mme GAUTRON à M. BROSSET

Secrétaire de séance : M. OGER

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 19 septembre 2011 à 20h30, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GIRAUD, Maire.

Après en avoir délibéré, il décide d'adopter le compte-rendu de la réunion du 4 juillet 2011,

**1 – Achat des défibrillateurs : demande de participation financière au Crédit Agricole**

Une demande d'aide financière de 250 € peut être sollicitée auprès du Crédit Agricole pour l'achat des défibrillateurs (3 994.64 €).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide financière auprès du Crédit Agricole pour l'achat des défibrillateurs.

**2 – Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse**

Le Conseil Municipal décide de valider la charte pour le contrat Enfance-Jeunesse 2011-2014 et autorise Monsieur le Maire à signer ce nouveau contrat avec la C.A.F. et la M.S.A.

**3 – SIVU des taupes : avenir du syndicat**

Face à l'avenir incertain du syndicat Mixte pour la destruction des taupes, le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la poursuite de ce syndicat.

**4 – Assainissement : transfert au syndicat intercommunal de la Gaubretière**

Le contrat d'affermage avec la SAUR arrivant à son terme le 31/12/2011, le Conseil Municipal a décidé de demander l'adhésion au syndicat d'assainissement de La Gaubretière à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Monsieur le Maire est autorisé à engager les démarches nécessaires à ce transfert.

**5 – Fixation du montant de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité**

Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer à la proposition du SyDEV pour le calcul de la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité en prenant le seuil de la population totale de la commune (au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année). Le bénéfice de cette redevance sera laissé au SyDEV qui est l'autorité compétente en la matière.

**6 – Avis sur un dossier d'installation classée pour la protection de l'environnement**

Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à la demande du GAEC BAUCHET concernant l'autorisation d'exploiter un élevage de 61 800 animaux-équivalents volailles, 110 vaches allaitantes et 45 bovins à l'engraissement, au lieu-dit « La Sablière » sur le territoire de la commune des Landes Génusson.

**7 – Avenant à la convention de gestion des espaces verts départementaux**

L'avenant n°1 à la convention de gestion des espaces naturels sensibles « Les Rives de la Sèvre et de la Crème » a été approuvé. Cet avenant a pour objet d'inclure 2 nouvelles parcelles départementales à la convention, parcelles récemment défrichées près des terrasses de la Moulinette.

**8 – Lotissement Les Érondes 2 : nom des rues**

Le Conseil Municipal a validé les noms suivants pour les rues du lotissement Les Érondes 2 :

- Impasse de la fragonnette
- Rue des acacias

**9 – Mise en sécurité d'un contrefort de la Chapelle Saint Nicolas : Révision du plan de financement**

Suite à un refus de la Région concernant une demande de subvention pour les travaux de mise en sécurité d'un contrefort de la chapelle Saint Nicolas, le Conseil Municipal a approuvé un nouveau plan de financement :

Subvention de la D.R.A.C. (30%)	1 230.15 €
Subvention du Conseil Général (20%)	820.10 €
Autofinancement (50%)	2 050.25 €
	4 100.50 €

**10 – Choix du cabinet d'architectes pour l'aménagement du presbytère en mairie**

Suite à l'appel à candidature lancé en juillet et après sélection par la commission, le Conseil Municipal a

décidé de retenir le cabinet FOREST-DEBARRE pour l'aménagement de l'ancien presbytère en mairie.

**11 – Décision modificative du budget communal**

Le Conseil Municipal a approuvé une décision modificative du budget communal afin de pouvoir régler des factures en attente. Les modifications sont imputées en investissement aux chapitres 20, 21 et 23.

**12 – Création de deux postes d'adjoints techniques**

Le Conseil Municipal a décidé la création de deux postes d'adjoints techniques territoriaux de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 à temps non complet (6H hebdomadaire durant 36 semaines).

Ces deux emplois étaient nécessaires pour assurer l'accompagnement des enfants à la cantine et pour la surveillance de la cour pendant le temps d'interclasse du midi.

**13 – Création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe**

Le Conseil Municipal a décidé la création d'un poste d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2011 suite à l'obtention d'un examen professionnel par un agent.

**14 – Suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe**

Le Conseil Municipal a validé la suppression d'un poste d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe suite à l'obtention de l'examen professionnel d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe d'un agent.

**Fin de conseil**

***Vie associative***

**Octobre**

Dimanche 9 : randonnée intercommunale – salle des sports de Torfou

**Novembre**

Dimanche 6 : repas du 3<sup>ème</sup> âge offert par le C.C.A.S. – salle polyvalente

**Décembre**

Samedi 3 et 10 : Marché de Noël au Château  
Dimanche 4 et 11 : Marché de Noël au Château

***Balayage des rues***

Le prochain balayage des rues est programmé le mercredi 2 novembre 2011 (circuit bourg et lotissement).

***Travaux de voirie***

Les opérations de « point-à-temps » (réfection partielle des voies endommagées) viennent de se terminer.

Deux opérations de réfection complète de voies sont programmées à partir du 26 septembre :

- Le haut de la rue du Prieuré
- Une partie de la VC 5 entre l'arceau de Villeneuve et le hameau des Noues.

Le renouvellement du marquage au sol (passages piétons, stops, tourne-à-gauche, places de stationnement...) et les travaux d'élague se feront au mois d'octobre, dates à préciser.

Enfin, nous attendons toujours la réfection des tranchées de canalisations d'eau potable de la rue du Puy Pelé.

***Randonnée intercommunale***

Comme tous les ans, cette randonnée se déroule au mois d'octobre. Cette année, nous sommes invités par nos voisins de Torfou le **9 octobre à 14h00**.

Départ à la salle des sports - gratuit

***Pharmacie***

Après une vingtaine d'années passées au service des Teiphaliens, François DENÉCHÈRE nous quitte et transmet son officine à Mme Ségolène RAVEL.

Merci à François et bienvenue à Mme RAVEL.

***Banquet des 45 ans et des 50 ans***

Un banquet de classe se prépare pour le 19 novembre 2011.

Les personnes intéressées pour cette soirée peuvent déjà prendre contact au 06.20.67.57.47 pour les 45 ans et au 02.51.65.74.94 pour les 50 ans.

***Banquet des classes 54, 55 et 56***

Le 26 octobre prochain aura lieu un banquet réunissant les classes 54, 55 et 56. Ce banquet se tiendra à la Clé des Champs à Torfou, si dans la commune, certains arrivants se sentent concernés, qu'ils veuillent se faire connaître, en téléphonant aux numéros suivants : 02.51.65.70.57 ou 02.51.65.71.47 ou 02.51.65.75.03, avant le 9 octobre.